

**COMPTE RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 21 DECEMBRE 2017**

L'an deux mille dix-sept, le vingt et un décembre à vingt heures, le conseil municipal de la Commune de Vornay, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUBOIS Olivier, Maire.

Présents : Mmes BERTON Marie-Caroline, CAULLIER Michèle, COLLIOT Aline, DUBOIS Rolande, LAMELOT Noëlle, M.M. CHARLES Cyldric, FONTAINE Gilles, LOISEAU Ludovic, LOISEAU Sébastien, TUAILLON Jacques.

Excusés : Mmes FRANCY Marie-Noëlle, ROBERT Magali, M.M. MUFRAGGI Laurent (pouvoir à M. FONTAINE), M. RIVALAIN Ludovic (pouvoir à M. DUBOIS)

Secrétaire de séance : M. LOISEAU Ludovic

Le compte rendu de la séance du 23 novembre 2017 est adopté à l'unanimité

COMPTES RENDUS DES REUNIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES, DES COMMISSIONS ET DES SYNDICATS

Patrimoine - Eglise : Gilles Fontaine

Une consultation d'architectes a été effectuée : trois ont répondu.

Au cours des visites, il a été trouvé des champignons au niveau de la charpente, un prélèvement a été effectué pour analyse.

Commission communale communication : Gilles Fontaine

« Vornay-Infos » est en cours d'achèvement. Il sera mis en ligne sur le site et distribué aux personnes inscrites.

Affaires scolaires : Cyldric Charles

- Dépouillement des questionnaires pour la mise en place de la semaine des 4 jours, 100 % de retour. La décision sera votée par le conseil communautaire.

SIAB3A : Aline Colliot

- Beaucoup de travaux n'ont pas été réalisés en 2017 (il manquait un technicien) ils seront reportés sur 2018.
- En attente de la mise en place du GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations) par la Communauté de communes de La Septaine.

CdC La Septaine : Olivier Dubois

- Commission communication : mise en place du « marché aux truffes » les 22 et 29/12/2017.
- Vote redevance O.M. pour les entreprises, taxe pour les particuliers. La CdC La Septaine se charge d'informer les usagers.
- Modification PLU de Baugy

DELIBERATIONS

TAXE AGENCE BASSIN LOIRE BRETAGNE

Le Conseil municipal à l'unanimité décide d'appliquer les taux notifiés par l'Agence de Bassin Loire-Bretagne pour 2018 :

- Service de l'eau - taxe pollution domestique : 0,23 € / m³ (identique au taux 2017 : 0,23 €)
- Service assainissement - taux réseaux de collecte : 0,18 € / m³ (identique au taux 2017 : 0,18 €)

ATTRIBUTION SUBVENTION

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer la subvention suivante :

- Association "Les Ptit Z'écoliers : 348 € (6 € par élève)

DELEGUES SIAB3A

Dans le cadre de la prise de compétence GEMAPI par la CdC de La Septaine, M. le Maire propose de nommer les mêmes délégués communaux qui représenteront La Septaine au SIAB3A, c'est à dire :

- Mme COLLIOT Aline, titulaire
- M. FONTAINE Gilles, suppléant

voté et accepté à l'unanimité.

TARIF ATTESTATION ASSAINISSEMENT COLLECTIF

M. le Maire informe qu'à chaque vente d'un immeuble, le notaire chargé de la transaction sollicite un certificat pour attester la conformité du raccordement.

M. le Maire propose de fixer un tarif, comme il se pratique dans les communes à l'assainissement collectif, de 99 €, à la charge du vendeur, soit le même que l'abonnement. A l'unanimité, le conseil municipal accepte cette proposition qui sera applicable à compter du 1^{er} janvier 2018.

AUTORISATION D'ENGAGER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Vu le principe budgétaire et comptable,

Considérant que M. le Maire peut engager, liquider et mandater dans les limites du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice précédent (dépenses totales déductions faites de celles imputées au chapitre 16 et 18)

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, autorise le Maire, dans l'attente du vote du budget primitif 2018, à utiliser une partie de ce montant pour régler les factures.
Adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Les travaux de la route de Jussy sont arrêtés pendant trois semaines durant les congés de fin d'année..
- Le pont de la Fontaine a été réparé.
- Réfection d'une partie du chemin des sourdes.
-

Le Maire,
Olivier DUBOIS



Le secrétaire de séance
Ludovic Loiseau